



Fiche présentation dossier pédagogique

? INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre du dossier pédagogique

Benjamin Constant : Liberté des Anciens, Liberté des Modernes

Auteur(s)

Élodie Isoard

Niveau d'études

Première générale

Mots clés

Démocratie directe, démocratie représentative

Inscription dans les programmes

Spécialité Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences Politiques

Première générale

Thème 1 : Comprendre un régime politique : la démocratie

Axe 1 : Penser la démocratie : démocratie directe, démocratie représentative

Jalon : Participer ou être représenté : Benjamin Constant, « liberté des Anciens, liberté des Modernes »

Objectifs recherchés

Passer par la facilitation graphique pour comprendre les différences entre liberté des Anciens et liberté des Modernes

Référence de la notice utilisée

Texte de Benjamin Constant

LIPE Formation aux pédagogies innovantes : la facilitation graphique



FICHE PROFESSEUR

Description de la thématique

Il s'agit d'utiliser le langage et la méthode de la facilitation graphique pour permettre aux élèves de se réappropriier le texte de Benjamin Constant. Le défi étant de traduire en images des notions très abstraites.

Problématique(s)

Quelles sont les caractéristiques de la liberté des Anciens et de la liberté des Modernes ?

Présentation de la manière dont le professeur a utilisé la notice

- Méthode de la facilitation graphique présentée aux élèves à partir du livret pédagogique (distribué aux élèves).
- Visionnage et commentaire d'une partie de la vidéo sur l'histoire de la laïcité <https://www.lipe-europe.eu/document/histoire-de-la-laicite/> utilisée comme exemple de facilitation graphique (comment illustrer des notions abstraites).

Éléments de déroulé : si c'est une brique, un moment de la séance, à quel moment cela se passe dans la séance/séquence

Brique qui permet de traiter en une séance de 2 heures le jalon « Participer ou être représenté : Benjamin Constant, « liberté des Anciens, liberté des Modernes » dans l'axe 1 Penser la démocratie : démocratie directe et démocratie représentative.

Précédemment a été traité le jalon « Une démocratie directe mais limitée : être citoyen à Athènes au V^e siècle av JC ».

Retour du déroulement de l'activité pour le professeur et les élèves

Première heure: rassembler les informations

- Lecture collective à haute voix du texte de Benjamin Constant. Poser des questions sur les points qui posent un problème de compréhension et surligner les informations (attribuer une couleur aux informations concernant les Anciens et une autre pour les informations concernant les Modernes). 15 mn

- Répondre aux deux premières questions : 25 mn

Présenter le document (travail individuel)

Remplir le tableau (travail individuel)

Une mise en commun est ensuite réalisée. 10 mn

Éléments de réponse pour le tableau :

	Anciens	Modernes
Epoque historique	<i>Antiquité grecque ou romaine</i>	<i>XIX^{es} 1819</i>
Type de liberté	<i>Liberté collective</i> <i>Participer à la vie politique</i>	<i>Liberté individuelle</i> <i>Liberté d'agir, de pensée, d'expression</i>
Rapport entre individu et société	<i>Individu soumis à la communauté</i> <i>Sphère publique > sphère privée</i>	<i>Individu autonome par rapport à la société</i> <i>Sphère privée > sphère publique</i>
Modalité de participation à la vie politique	<i>Démocratie directe</i>	<i>Démocratie représentative</i>
Danger / dérive	<i>Pas de prise en compte des droits individuels</i>	<i>Renoncement à la vie publique</i> <i>Désintérêt pour le collectif</i>

Présentation de la consigne et de la méthode de la facilitation graphique. 10 mn Les attentes sont explicitées : bien sélectionner les informations pertinentes, réfléchir à l'organisation des informations dans l'espace de la feuille, veiller à ajouter des termes importants, vérifier la lisibilité de l'ensemble.

Deuxième heure: réalisation de la visual map (1h)

Travail en binôme.

Des feuilles A3 ont été distribuées. Travail réalisé avec des crayons à papier, des feutres et crayons de couleur.

Les élèves travaillent en autonomie. Le professeur circule et répond aux questions. Les élèves qui le désirent peuvent terminer le travail chez eux et le rendre la séance suivante.

Modalités de travail : individuel ou en groupe

Travail en binôme pour la réalisation de la visual map



FICHE ÉLÈVE

Mode de restitution des élèves

Liberté des Anciens, Liberté des Modernes – Benjamin CONSTANT

« Demandez-vous d'abord, Messieurs, ce que de nos jours un Anglais, un Français, un habitant des Etats-Unis de l'Amérique, entendent par le mot de liberté ?

C'est pour chacun le droit de n'être soumis qu'aux lois, de ne pouvoir être ni arrêté, ni détenu, ni

mis à mort, ni maltraité d'aucune manière, par l'effet de la volonté arbitraire d'un ou plusieurs individus. C'est pour chacun le droit de dire son opinion, de choisir son industrie et de l'exercer ; de disposer de sa propriété, d'en abuser même ; d'aller, de venir, sans en obtenir la permission, et sans rendre compte de ses motifs ou de ses démarches. C'est, pour chacun, le droit de se réunir à d'autres individus, soit pour conférer sur ses intérêts, soit pour professer le culte que lui et ses associés préfèrent, soit simplement pour remplir ses jours et ses heures d'une manière plus conforme à ses inclinations, à ses fantaisies. Enfin, c'est le droit, pour chacun, d'influer sur l'administration du gouvernement, soit par la nomination de tous ou de certains fonctionnaires, soit par des représentations, des pétitions, des demandes, que l'autorité est plus ou moins obligée de prendre en considération. Comparez maintenant cette liberté à celle des anciens.

Celle-ci consistait à exercer collectivement, mais directement, plusieurs parties de la souveraineté tout entière, à délibérer, sur la place publique, de la guerre et de la paix, à conclure avec les étrangers des traités d'alliance, à voter les lois, à prononcer les jugements, à examiner les comptes, les actes, la gestion des magistrats, à les faire comparaître devant tout le peuple, à les mettre en accusation, à la condamner ou à les absoudre ; mais en même temps que c'était là ce que les anciens nommaient liberté, ils admettaient, comme compatible avec cette liberté collective, l'assujettissement complet de l'individu à l'autorité de l'ensemble. Vous ne trouverez chez eux presque aucune des jouissances que nous venons de voir faisant partie de la liberté chez les modernes. Toutes les actions privées sont soumises à une surveillance sévère. Rien n'est accordé à l'indépendance individuelle, ni sous le rapport des opinions, ni sous celui de l'industrie, ni surtout sous le rapport de la religion. La faculté de choisir son culte, faculté que nous regardons comme l'un de nos droits les plus précieux, aurait paru aux anciens un crime et un sacrilège. Dans les choses qui nous semblent les plus futiles, l'autorité du corps social s'interpose et gêne la volonté des individus. Terpandre ne peut chez les Spartiates ajouter une corde à sa lyre sans que les Ephores ne s'offensent. Dans les relations les plus domestiques, l'autorité intervient encore. Le jeune Lacédémonien ne peut visiter librement sa jeune épouse. A Rome, les censeurs portent un oeil scrutateur dans l'intérieur des familles. Les lois règlent les mœurs, et comme les mœurs tiennent à tout, il n'y a rien que les lois ne règlent. Ainsi chez les anciens, l'individu, souverain presque habituellement dans les affaires publiques, est esclave dans tous ses rapports privés. Comme citoyen, il décide de la paix et de la guerre ; comme particulier, il est circonscrit, observé, réprimé dans tous ses mouvements ; comme portion du corps collectif, il interroge, destitue, condamne, dépouille, exile, frappe de mort ses magistrats ou ses supérieurs, comme soumis au corps collectif, il peut à son tour être privé de son état, dépouillé de ses dignités, banni, mis à mort, par la volonté discrétionnaire de l'ensemble dont il fait partie. Chez les modernes, au contraire, l'individu, indépendant dans la vie privée, n'est, même dans les Etats les plus libres, souverain qu'en apparence. Sa souveraineté est restreinte, presque toujours suspendue ; et si à des époques fixes, mais rares, durant lesquelles il est encore entouré de précautions et d'entraves, il exerce cette souveraineté, ce n'est jamais que pour l'abdiquer. »

Benjamin Constant, De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes, discours prononcé à l'Athénée royal de Paris en 1819, reproduit in Benjamin Constant, Œuvres politiques de Benjamin Constant, Charpentier, 1874, pp. 258-286 (Extrait des pages 260 à 262, texte complet sur Gallica)

- 1- Présentez le document
- 2- Prélevez les informations suivantes

	Anciens	Modernes
Epoque historique		
Type de liberté		
Rapport entre individu et société		
Modalité de participation à la vie politique		
Danger / dérive		

- 3- A partir du travail précédent, réalisez une visual map sur le thème « Liberté des Anciens, Liberté des Modernes ».



BILAN PERSONNEL DU PROFESSEUR

Bilan personnel du professeur sur son expérience (aspects positifs, difficultés,...)

Aspects positifs :

- Une plus grande implication des élèves qui ont beaucoup aimé travailler autrement.
- Une réelle appropriation de notions compliquées.
- Une remédiation efficace quand il y avait des erreurs d'interprétation.
- Les élèves ont posé davantage de questions, et ont fourni un travail personnel globalement de qualité.
- L'activité de mise en image a favorisé la coopération entre les élèves.
- Les élèves demandent à réitérer l'expérience.
-

Difficultés :

- Hésitation de ma part à me lancer dans l'activité mais le recours à la vidéo sur la laïcité a permis de débloquer la situation en me permettant de m'appuyer sur un exemple.
- Lexique de la facilitation graphique à compléter avec du vocabulaire qui n'était pas présent dans le livret du LIPE (démocratie, droit de vote, égalité, justice, exécutif...)